

Province de Québec  
MRC de Drummond  
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 août 2018 à 20 h, à la salle du conseil située au 319, rue Principale à Sainte-Brigitte-des-Saults.

**Sont présents :**

Sébastien Gagnon, conseiller, siège n° 1 Christian Jutras, conseiller et maire suppléant, siège n° 2, François Bilodeau, conseiller, siège n° 4 et Jocelyne Guilbault, conseillère, siège n° 5.

**Est absent lors de l'ouverture de la séance :**

Marco Richard, conseiller, siège no 6.

**Autres présences :**

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal.

**Citoyens : 8**

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire. Madame Guylaine Allard assiste à titre de secrétaire.

**1. Moment de réflexion**

Une minute de réflexion est accordée.

**2. Ouverture de la réunion**

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**3. Nomination d'une secrétaire de séance**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière est absente pour une courte durée et ce, pour des motifs de santé;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité n'a pas de fonctionnaire désigné comme étant directeur général; et secrétaire-trésorier adjoint;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de nommer, pour la séance ordinaire du conseil de ce jour, une secrétaire de séance;

150.08.2018 **À CES CAUSES**, il est proposé par Jocelyne Guilbault  
Appuyé par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** de nommer Madame Guylaine Allard pour agir comme secrétaire pour la séance ordinaire du 13 août 2018, incluant la préparation du procès-verbal de cette séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **4. Tirage de la loto-église**

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 113, Madame Linda Smith de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 021, Madame Louiselle Duval de Sainte-Brigitte-des-Saults

Troisième prix : 150 \$ billet n° 030, Madame Gabrielle Martel de Sainte-Brigitte-des-Saults.

#### **5. Adoption de l'ordre du jour**

151.08.2018 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**Ordre du jour**  
Séance ordinaire  
Le lundi 13 août 2018, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Nomination d'une secrétaire de séance
4. Tirage loto église
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 9 juillet 2018
7. **Demande:**
  - a) Caroline St-Martin; prêt du centre communautaire pour cours de zumba
  - b) William Côté; soutien aux athlètes
  - c) Club quad Les Baroudeurs; renouvellement du droit de passage
8. **Comptabilité:**
  - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
9. **Dossiers municipaux**
  - a) Démission Geronimo Castillo-Roy conseiller au siège No 3
  - b) Adoption du règlement 427/2018; frais de déplacement
10. **Voirie**
  - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
  - b) Engagement inspecteur municipal pour la voirie
  - c) Programme d'aide à la voirie locale; projets d'envergure

#### **Période de questions à 20 h 30**

11. **Hygiène du milieu**
  - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
12. **Urbanisme**
  - a) Permis de construction juillet 2018
13. **Loisirs et culture**
  - a) Bibliothèque;
  - b) Suivi; Inauguration des jeux et des rénovations du centre communautaire
14. **MRC**
  - a) Compte-rendu MRC
15. **Questions diverses**
  - a) Billets Fondation Jean-Pierre Despins
  - b) Soumission pour réparation asphalte
16. **Levée de la réunion**

**6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018**

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 9 juillet 2018.

152.08.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du lundi 9 juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**7. Demandes :**

**a) Caroline St-Martin; prêt du centre communautaire pour cours de zumba**

**CONSIDÉRANT** l'intérêt des Brigittois, Brigittoises pour le cours de zumba;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme St-Martin désire continuer à donner cet entraînement les lundis soir à partir du 17 septembre 2018.

153.08.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal d'autoriser le prêt du centre communautaire à Mme Caroline St-Martin pour que celle-ci puisse continuer à donner les cours de Zumba dès le 17 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) William Côté; soutien aux athlètes**

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur William Côté membre de l'équipe Québec basketball demande un soutien financier en tant que participant au championnat national qui aura lieu en Colombie-Britannique.

154.08.2018 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de refuser cette présente demande car la municipalité de Sainte-Brigitte n'a aucune politique de financement pour les athlètes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Club Quad les Baroudeurs; renouvellement du droit de passage**

**CONSIDÉRANT QUE** le club Quad les Baroudeurs informe la municipalité des changements pour la circulation et les traverses pour les véhicules hors route sur le territoire de Sainte-Brigitte-des-Saults;

155.08.2018 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyé par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de permettre la circulation dans les rangs suivants conditionnellement à l'approbation du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

- pour le rang Ste-Anne, sur une distance de ± 3.2 km;
- pour le rang St-Joachim, sur une distance de ± 210 mètres;
- pour le rang St-Patrice sur une distance de ± 1,7 km;
- pour le rang St-Joseph sur une distance de ± 7,5 km;
- pour la rue Principale sur une distance de ± 800 mètres;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 8. Comptabilité

### a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption

#### Déboursés du mois et salaire

##### HYDRO-QUEBEC

Luminaires de rue juin 2018	296.99 \$
208, Ch. de la Rivière du 28 avril au 29 juin	1022.32\$
235, rue Dumoulin du 29 mai au 26 juillet	755.26\$
260, rue Dumoulin du 29 mai au 26 juillet	199.32\$
800, rue des Érables du 29 mai au 26 juillet	105.03\$
430, rue Principale du 29 mai au 26 juillet	271.52\$
400, rue Principale du 29 mai au 26 juillet	235.97\$
Rue Principale du 29 mai au 26 juillet	216.13\$
745, rue Cloutier du 29 mai au 26 juillet	80.78\$
315, rue Principale du 29 mai au 26 juillet	911.03\$
Luminaires de rues de juillet	306.85\$

##### MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC

REMISES DE L'EMPLOYEUR Juin 2018	3057.09\$
REMISES DE L'EMPLOYEUR Juillet 2018	3979.78\$

##### RECEVEUR GENERAL DU CANADA

REMISES DE L'EMPLOYEUR Juin 2018	1215.47 \$
REMISES DE L'EMPLOYEUR Juillet 2018	1632.26\$

##### VISA DESJARDINS

Pétro-T essence 86.80 litres	112.75\$
Ultramar essence 69.72 litres	91.27\$
Canadian Tire Réfrigérateur	207.40\$
JFX, réparation pompe colasse	311.09\$
Petro-T, essence rég. 80.40 litres	109.26\$
GGL filament 105.3 lbs	51.73\$
Hilton-Congrès ADMQ	336.81\$
<b>Total du chèque</b>	<b>1220.31\$</b>

##### VISA DESJARDINS

Essence 75.45 litres	98.01\$
Essence 91.248 litres	124.01\$
Cartes pour employés	22.95\$
<b>Total du chèque</b>	<b>244.97\$</b>

##### SOCIETE CANADIENNE DES POSTES

Publipostage inauguration terrai pétanque	67.78\$
---	---------

**GROUPE MASKATEL**

Août (336-7149) Garage et Aqueduc	60.42\$
Août (336-7136) Usine épuration	52,52 \$
Août (336-4917) Centre comm. Et MDJ	68.95\$
Août (336-4460) bureau	183.26 \$
Août (336-7145) Bibliothèque	52,52 \$

**TELUS**

Cellulaire du 25 juillet au 24 août 2018	82.45\$
--	---------

**ADMQ-ZONE CENTRE DU QUÉBEC**

Colloque du 04 octobre 2018	125.00\$
-----------------------------	----------

**TOURNOI DE GOLF DU CSP-MRC DRUMMOND**

Inscription tournoi 30 août, quatuor	500.00\$
--------------------------------------	----------

**Total des chèques émis :** **16 913.98 \$**

156.08.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal:

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 16 913.98 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 17 967.47\$;
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 81 766.16 \$;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**9. Dossiers municipaux**

**a) Démission Geronimo Castillo-Roy, conseiller au siège No 3**

**ATTENDU QUE** M. Geronimo Castillo-Roy, a remis une lettre en date du 01 août à la directrice générale lui signifiant sa démission en tant que conseiller municipal.

**b) Adoption du règlement 427/2018; frais de déplacement**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 427/2018  
AMENDANT LES RÈGLEMENTS NO 343.11.07  
ET 285.05.00 SUR LE REMBOURSEMENT DES  
DÉPENSES DES ÉLUS ET DES FONCTIONNAIRES  
MUNICIPAUX**

**ATTENDU QUE** le Règlement No 285.00.00 décrète le remboursement des dépenses des élus et fonctionnaires municipaux ;

**ATTENDU QUE** l'article 2 «véhicule personnel» du Règlement No 285.05.05 a été remplacé par l'article 1 du Règlement 343.11.07 ;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion a été donné par le conseiller Sébastien Gagnon lors de la séance du 9 juillet que le projet de règlement a été présenté à cette même date ;

**ATTENDU QUE** le Conseil veut augmenter le taux de remboursement par kilomètres parcourus lors de déplacement.

157.08.2018 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par François Bilodeau

**EN CONSÉQUENCE**, le conseil de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults adopte le règlement 427/2018 amendant les Règlements No 343.11.07 et 285.00.00 sur le remboursement des dépenses des élus et fonctionnaires municipaux et décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1 : ABROGATION DU RÈGLEMENT NO. 343.11.07**

Le Règlement no. 343.11.07 est abrogé.

**ARTICLE 2 : REMPLACEMENT DE L'ARTICLE 2 DU RÈGLEMENT NO 285.05.00**

L'article 2 du Règlement no 285.05.00 est supprimé et remplacé par ce qui suit :

« Lorsqu'un membre du conseil ou un fonctionnaire utilise son véhicule personnel dans l'accomplissement de ses fonctions, il a droit à une indemnisation pour la distance nécessaire et effectivement parcourue au taux de 0.55 \$ du kilomètre ainsi qu'aux frais de stationnement et de péage, s'il y a lieu. »

**ARTICLE 3 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**10. Voirie**

**a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

- Fuite d'eau dans le village
- Travaux de coupe-herbe
- Préparation du terrain de pétanque
- Préparation et nettoyage du terrain de balle

**b) Engagement inspecteur municipal pour la voirie**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Jean-Claude Richard a été nommé à titre d'inspecteur municipal pour la voirie par intérim lors de la séance du conseil du 11 décembre 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Jean-Claude Richard a quitté ses fonctions au sein de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Brigitte doit combler le poste d'inspecteur par intérim;

158.08.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal :

- d'autoriser le maire ainsi que la directrice générale à signer une entente pour la fourniture de services en voirie avec la compagnie 9189-9831 Québec, laquelle mettra à la disposition de la Municipalité le personnel nécessaire à la réalisation de l'objet de l'entente, soit M. Géronimo Castillo-Roy;
- de nommer M. Géronimo Castillo-Roy pour agir à titre d'inspecteur municipal en voirie et personne désignée pour tenter de régler les mésententes en vertu des articles 35 et suivants de la *Loi sur les compétences municipale* sur l'ensemble du territoire pour les clôtures mitoyennes, fossés mitoyens, fossés de drainage et découverts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Programme d'aide à la voirie locale ; projets d'envergure**

Le ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports **accorde** à la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults une aide financière **maximale** de 150 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration sur le rang Saint-Joseph.

**11. Hygiène du milieu**

**a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François**

Aucun rapport n'est rendu.

**12. Urbanisme**

**a) Permis de construction juillet 2018**

Six(6) permis ont été émis pour le mois de juillet 2018.

**13. Loisirs et culture**

**a) Bibliothèque;**

Considérant que la bibliothèque était fermée au mois de juillet Madame Jocelyne Guilbault, conseillère, n'a pas de compte-rendu à remettre.

**b) Suivi ; inauguration des jeux et des rénovations du centre communautaire**

L'inauguration du terrain de pétanque a eu lieu samedi le 11 août. Monsieur le maire remercie nos participants, Madame Jocelyne Guilbault et Messieurs François Bilodeau et Sébastien Gagnon.

**14. MRC**

**a) Compte-rendu MRC**

Considérant qu'il n'y a pas eu de réunion de la MRC en juillet, aucun compte-rendu n'est fait.

## **15. Questions diverses**

### **a) Billets Fondation Jean-Pierre Despins**

159.08.2018 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal d'acheter deux billets au coût de 100 \$ chacun pour le souper gastronomique au profit de la Fondation médicale Jean-Pierre Despins lors de la soirée « Femmes dans le feu de l'action » le 20 octobre prochain au Centre Richard Lebeau de St-Léonard d'Aston.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **b) Soumission pour réparation asphalte**

160.08.2018 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de mandater la directrice générale à aller en soumission pour la réparation d'asphalte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **Période de question à 20 h 30**

- Problématique avec les poubelles du chemin Dionne
- Traitement pour mouches noires apprécié
- Information sur le suivi des fosses septiques

## **15. Levée de la réunion**

161.08.2018 Il est 20h40, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Gagnon de lever la présente séance.

N.B. – Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

---

**Jean-Guy Hébert**  
Maire

---

**Manon Lemaire**  
Directrice générale